
Par motion du 15 décembre 2017, l'intersyndicale à la DRFIP de Guyane a fait savoir que la déclinaison au plan local du volet suppression/redéploiement de 3 ETP de catégorie B administratif, 3 ETP catégorie B géomètres et 1 ETP catégorie C administratif, est inacceptable !

Au mépris du dialogue social et de la transparence, le DRFIP a sciemment dissimulé son projet de suppressions d'emplois aux agents concernés, aux représentants des personnels élus et aux organisations syndicales.

L'intersyndicale a saisi les Elus de Guyane et à ce jour cette démarche a trouvé un écho favorable (cf. courriers des élus concernés adressés à Bruno Lemaire et Gérald Darmanin).

Elle réitère son exigence du retrait pur et simple du volet suppression d'emplois du CTL.

En persistant dans son projet, le DRFIP a démontré aux personnels sa volonté de rompre définitivement le dialogue social en Guyane.

Colonne de droite publique: [En direct des sections](#)

Public: [Tracts Sections](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
